TRI : Mode d'emploi

Trier, c'est préserver !

Pouilly Auxois Bourgogne
Communauté de Communes de l'Auxois Sud

ECO EMBALLAGES

Tri : Mode d'emploi

Le tri c'est facile !!! Il suffit de mettre ses déchets dans le bon conteneur.

Suivez le guide, seuls les déchets indiqués sont recyclables. En cas de doute, contactez-nous !

> Dans le conteneur JAUNE

Les emballages en plastique : Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent !

- Bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe...
- Flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin...
- Bidons de lessive, liquide-vaisselle, shampooing, bain moussant, gel douche...

Les autres emballages : Bien vidés de leur contenu !

- Boîtes de conserve métalliques...
- Boîtes et suremballages en carton...
- Briques alimentaires...
- Bidons de sirop, aérosols, canettes, boites de conserve et barquettes en aluminium...

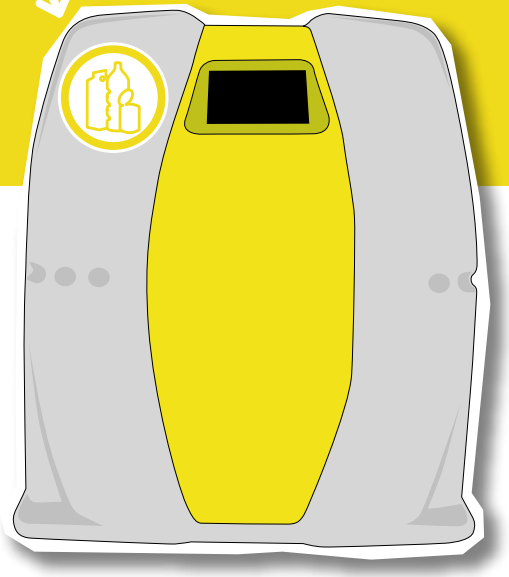

> Dans le conteneur BLEU

Le papier : Sans pochettes plastique !

- Journaux, magazines, revues, prospectus...
- Feuilles de papier, enveloppes (sans fenêtre)
- Catalogues

> Dans le conteneur VERT

Les emballages en verre : Bien vidés de leur contenu !

- Bouteilles et flacons
- Pots et bocaux

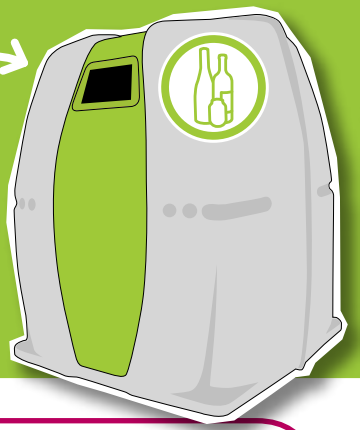

BON À SAVOIR Tous les plastiques ne sont pas recyclables !

- Vous pouvez trier les petites bouteilles et flacons en plastique, même ceux qui ont contenu des produits d'hygiène et de beauté. Vous pouvez les jeter avec leurs bouchons, c'est plus simple, plus propre et plus pratique.
- Inutile de laver vos emballages avant de les jeter, bien les vider suffit amplement.
- Les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues, les pots de yaourt ou encore les barquettes plastique et polystyrène sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière pour être recyclés.
- N'enfermez pas les emballages à recycler dans des sacs plastiques comme les sacs de caisse. Les employés du centre de tri n'ont pas toujours le temps d'ouvrir les sacs et de les vider. Les emballages "enfermés" ne seront donc pas recyclés...

BON À SAVOIR

- Le verre culinaire (verre à boire) et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. **On ne recycle donc pas : la faïence, les pots en terre, la vaisselle cassée, les ampoules électriques et le verre culinaire.**

> Les erreurs de tri ! NON RECYCLÉ !

À jeter dans votre poubelle habituelle

- Sacs plastiques
- Petits emballages en plastique tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en plastique et en polystyrène
- Tout ce qui contient des restes, les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques
- Films plastiques enveloppant les revues et les emballages

> Les déchets acceptés en déchetterie

• Cartons • Ferrailles • Déchets verts • Gravats • Pneus légers • Huile de friture • Déchets non recyclables encombrants • Bois • Déchets dangereux (pots de peinture, solvants, ...) • Huiles de vidange • Batteries • Piles • DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) : appareils électroménagers, écrans, jouets, matériels de bricolage, ampoules et tubes fluorescents...

• Verre • Emballages • Journaux/magazines } Point d'Apport Volontaire

Nouveau !

Le symbole "poubelle barrée" signifie qu'un produit doit être éliminé dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.
L'élimination de ce produit séparément des autres déchets ménagers entraînera une diminution du volume des déchets envoyés en centre d'enfouissement technique et permettra de protéger les ressources naturelles. Portez les déchets qui affichent ce symbole à la déchetterie la plus proche de chez vous.

©Istock 103-80-45-47-401

> Les horaires d'ouverture des déchetteries

	Maconge		Mont-Saint-Jean	
	HIVER*	ÉTÉ*	HIVER	ÉTÉ
LUNDI	14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h	14h - 19h
MARDI	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée
MERCREDI	14h - 17h	14h - 19h	Fermée	Fermée
JEUDI	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
VENDREDI	14h - 17h	14h - 19h	Fermée	Fermée
SAMEDI	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h

* *Hiver : du 1er octobre au 31 mars - Eté : du 1er avril au 30 septembre*

> Info pratique

Des bacs roulants de 240 et 770 litres et des composteurs de 400 litres sont en vente à la Communauté de Communes de l'Auxois Sud.

> Renseignements

Communauté de Communes de l'Auxois Sud
Le Seuil – Maison de Pays – BP 13
21320 POUILLY EN AUXOIS
Tél : 03 80 90 80 44 / Fax : 03 80 90 73 79
contact@ccauxoissud.fr